

SAN JUAN – Réunion du groupe de travail BGRI
Samedi 10 mars 2018 – 18h30 à 19h30 UTC
ICANN61 – San Juan, Porto Rico

MANAL ISMAIL : Merci à tous qui sont restés jusqu'à la dernière séance de la journée. Nous allons traiter le point numéro 7 de notre ordre du jour, à savoir le groupe de travail du Conseil d'Administration sur la mise en œuvre des recommandations du GAC. On est le 10 mars de 18:30 à 19:30. Je vous prie de bien vouloir dire votre nom si vous prenez la parole pour les enregistrements. Merci à tous d'être venus à temps. Il s'agit donc du groupe de travail du Conseil d'Administration sur la mise en œuvre des recommandations du GAC. Je me demande si on devrait peut-être changer le nom de ce groupe.

Ce groupe au départ a été conçu pour mettre en œuvre les recommandations de l'équipe de révision de la transparence et de la responsabilité, l'ATRT2, et se penche maintenant sur l'efficacité de la mise en œuvre des recommandations du GAC et l'amélioration de la relation entre le Conseil d'Administration et le GAC.

Nous avons plusieurs points à aborder aujourd'hui. David, je pense que vous avez quelques diapositives pour nous.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

DAVID OLIVE : J'aimerais donc vous montrer quel est l'ordre du jour d'aujourd'hui : le calendrier pour le Conseil d'Administration pour considérer l'avis du GAC ; les suggestions pour améliorer les structures de communiqué ; point numéro 3, l'utilisation de registre de demandes d'intervention ; 4, les avis du GAC qui sont encore en cours ; 5 la formation ou les programmes d'entraînement des nouveaux participants au GAC ; et finalement, un point ouvert à des commentaires.

Si vous êtes d'accord, nous allons donc avancer avec cet ordre du jour.

MANAL ISMAIL : Y a-t-il des suggestions ou des objections par rapport à cet ordre du jour ? S'il n'y en a pas, nous allons donc continuer. Je vais donc passer la parole à ma collègue Christine Willett qui va passer en revue le premier point, le calendrier pour la considération des avis du GAC.

MAARTEN BOTTERMAN : Je vais d'abord faire une petite présentation. Si l'on regarde un petit peu l'histoire, on voit que...

MANAL ISMAIL : Pardon, Maarten. La transcription... Permettez-moi de...

MAARTEN BOTTERMAN : Je ne suis pas Christine Willett.

MANAL ISMAIL : Excusez-moi. J'aurais dû le dire au départ. Le groupe de travail est coprésidé par le Conseil d'Administration et le GAC. Nous avons donc Maarten qui copréside ce groupe de travail côté Conseil d'Administration.

MAARTEN BOTTERMAN : Je vais répéter, donc. L'histoire de cette relation est une histoire d'amélioration et de coopération entre le Conseil d'Administration et le GAC. Avant 2013, tout était fait de manière ad hoc. Cette relation au communiqué du GAC s'est améliorée. Au départ, il y a eu bien sûr certains délais pour pouvoir répondre, donc, à cet avis de la part du Conseil d'Administration. Nous nous sommes engagé côté Conseil d'Administration un nouveau calendrier pour examiner ces avis du GAC et c'est ce calendrier que Christine Willett va vous présenter. Et donc Christine, je vous donne la parole.

CHRISTINE WILLETT : Merci Maarten. Je suis Christine Willett, ICANN org. Comme Maarten l'a dit, vous voyez ici le calendrier général que le Conseil d'Administration essaye de respecter pour considérer l'avis du GAC depuis le communiqué d'Hyderabad. Entre les réunions de l'ICANN, il y a entre 14 et 18 semaines en moyenne. Nous avons donc développé un calendrier d'activités qui s'aligne sur l'examen du Conseil d'Administration du communiqué à la semaine 12, quatre semaines avant la réunion de l'ICANN.

Pour ce qui est du communiqué de l'ICANN61, nous avons un calendrier un peu plus agressif que nous allons essayer de respecter. Il y a 15 semaines entre l'ICANN61 et l'ICANN62. Le Conseil d'Administration essaye d'examiner, donc, le communiqué, d'adopter un tableau de bord entre ces deux réunions. Et la cible est la semaine 8 après l'ICANN61. Le Conseil d'Administration essayera de respecter ce calendrier, une mise en garde en fonction de la complexité de la nature des questions abordées par le communiqué. Ce calendrier pourrait, donc, avoir des difficultés à être respecté.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci beaucoup. Je voulais dire qu'il y a certains éléments à considérer. Il y a différentes parties prenantes à l'ICANN d'un côté et ensuite, le Conseil d'Administration veut s'assurer que le

tableau de bord que l'on met en place puisse être suivi et c'est pour cela qu'il y a une discussion entre le GAC et le Conseil d'Administration après un premier examen du communiqué pour être sûr que l'on ne pourra pas respecter ce calendrier qui est assez agressif pour le communiqué de San Juan.

MANAL ISMAIL :

Merci Maarten, merci Christine. Si vous me permettez, je vais faire une pause ici pour voir s'il y a des commentaires et pour essayer de faire ce débat un peu plus interactif.

Permettez-moi de donner un petit peu le contexte à nos collègues du GAC car nous avons reçu une demande de la part du Conseil d'Administration de partager des questions. Et nous aimerions donc parler de cela avant de recevoir le tableau de bord en réponse au communiqué du GAC. Cette question, donc, a été soulevée, à savoir que nous aimerions avoir le tableau de bord avant, pour pouvoir établir une liste pertinente de questions à partager avec le Conseil d'Administration.

Comme cela a été dit par Christine et par Maarten, c'est assez difficile en raison des difficultés qui ont déjà été mentionnées, à savoir il s'agit d'un calendrier assez agressif pour le Conseil d'Administration, assez serré. Et nous voudrions si possible que vous considériez cette possibilité de partager avec nous le tableau de bord avant, afin que nous puissions établir une liste

de questions car cette liste serait établie en fonction du tableau de bord que nous recevrons de votre participation.

Je vais m'arrêter là pour voir si nous avons des commentaires de la part des collègues du GAC avant de procéder au point suivant de l'ordre du jour. S'il n'y en a pas, Christine, vous pouvez continuer.

CHRISTINE WILLETT : La diapositive suivante aborde les suggestions par rapport aux améliorations de la structure du communiqué du GAC. Maarten, si vous me permettez, vous voulez que je lise ou vous voulez le faire ?

MAARTEN BOTTERMAN : Ce que nous avons vu, c'est un communiqué bien structuré. Et de notre part, nous n'avons pas de demande d'amélioration spécifique. Ce que nous voudrions pourtant, si cela est possible, c'est qu'il y ait une section où l'on regroupe toutes les demandes faites au Conseil d'Administration pour ne pas avoir à les rechercher tout au long du communiqué. Nous avons parlé de la question de savoir si on doit répéter ou non les questions en suspens ou ouvertes encore, surtout parce que maintenant, nous faisons un suivi de près de toutes les questions et nous savons déjà quelles sont les questions qui restent à aborder ou

qui attendent encore une réponse. Donc ce sont les deux points que nous voulions soumettre à vote considération.

MANAL ISMAIL :

Oui. Cela concerne je pense une section du communiqué qui est intitulé « Suivi des avis précédents du GAC ». Cela peut être confus parce qu'en général, on attend des réponses par rapport à cette partie et le Conseil d'Administration ne répond qu'à l'avis du GAC au Conseil d'Administration. Donc nous essayons de voir comment gérer cela et nous avons trouvé que ces questions ouvertes encore figurent dans le registre de demandes d'intervention. Et je me demande si nous avons besoin de garder cette section concernant le suivi des avis précédents du GAC dans notre communiqué ou bien si nous pouvons considérer que ces questions qui restent ouvertes sont déjà incluses dans les registres de demandes d'intervention.

Christine, j'ai une question pour vous. Comment nous, en tant que membres du GAC, savons qu'il s'agit d'une question en cours ou non ? Est-ce que ce système est en ligne ? Comment pouvons-nous nous assurer que c'est une question qui n'a pas été close et qui est encore en cours ?

MAARTEN BOTTERMAN : Cela nous ramène au point suivant de notre ordre du jour, la question des registres des demandes d'intervention. Je pense qu'on pourra vous répondre.

CHRISTINE WILLETT : Oui, exactement. La diapositive suivante parle du registre de demandes d'intervention. Il s'agit d'un outil interne que l'ICANN utilise pour suivre l'avis du GAC au Conseil d'Administration. Nous avons mis en place cet outil pour suivre l'avis du GAC en juin 2017. Et nous avons donc examiné tous les communiqués du GAC depuis l'ICANN46 à Beijing. À Abu Dhabi, nous en avons parlé, nous avons partagé avec le GAC la liste des avis historiques – on les appelle comme cela – qui ont été examinés par le Conseil d'Administration et nous les avons mis en correspondance avec la réponse donnée par le Conseil d'Administration.

Dans l'avenir, et pour répondre à votre question Manal, nous allons donc analyser l'état de situation de chacun des points et nous allons publier un inventaire, un répertoire sur un site qui pourrait être le site du GAC ou le site de l'ICANN et nous allons donc mettre à jour cet inventaire ou ce répertoire au fur et à mesure que l'état de situation change.

Après la présentation de cet inventaire ou répertoire à l'ICANN60, l'ICANN a demandé au BGRI et au GAC de donner leur

avis par rapport à cet inventaire et j'ai quelques diapositives qui résument l'état de situation des questions ouvertes. Mais en général, tous les comptes étaient considérés par le Conseil d'Administration. Il y a 15 points qui sont encore en cours d'analyse et il y a encore 12 points qui doivent encore être mis en œuvre.

MANAL ISMAIL : Y a-t-il des commentaires de la part des collègues du GAC ? Très bien. Nous pouvons continuer alors.

CHRISTINE WILLETT : Merci. Cet inventaire, ce répertoire contient donc des points, des éléments de l'avis du GAC dont on fait le suivi. Nous l'avons partagé déjà à la réunion précédente.

Il contient un processus qui a cinq phases : la première phase, recevoir, accuser réception, publier ; deuxième phase, comprendre ; troisième phase, évaluer et considérer ; étape 4, une fois que le Conseil d'Administration analyse l'avis, il demande à l'organisation de le mettre en œuvre ; et finalement la phase numéro 5, clore l'avis. Cela donc reflète, donc, l'état de situation des différents éléments de l'avis que nous avons partagé avec vous à l'ICANN60.

MAARTEN BOTTERMAN : Vous voyez sur l'écran les points qui sont en attente de décision par la communauté. Est-ce que vous pensez qu'il y a des éléments qui manquent dans cette liste ? On peut poser la question, Manal ?

MANAL ISMAIL : Oui. J'invite les collègues du GAC à analyser de près ces questions qui sont encore en cours de traitement, qui sont ouvertes, ces éléments de l'avis du GAC qui sont encore ouverts pour que l'on soit tous sur la même longueur d'onde. Est-ce qu'il y a des commentaires ? Pouvons-nous continuer ? Oui.

NOUVELLE-ZÉLANDE : Harry Chapman, Nouvelle-Zélande. Je voulais savoir ce qui se passe si des membres du GAC ne sont pas d'accord avec la mise en œuvre faite par le Conseil d'Administration de l'avis du GAC.

MAARTEN BOTTERMAN : Cela nous est arrivé par le passé. C'est pour cela que l'on a une procédure. Une fois que le communiqué est présenté au Conseil d'Administration, peu de temps après, nous avons une téléconférence entre le Conseil d'Administration et le GAC pour clarifier des questions. Non pas pour répondre ou pour négocier ou discuter mais tout simplement pour être sûrs que nous avons bien compris l'avis ; cela aider énormément. Et ensuite, nous

établissons le tableau de bord qui nous permet de voir les choses plus claires.

Je pense que nous avons pu nous assurer que nous répondons de manière correcte et que nous évitons comme cela des malentendus.

MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Maarten, merci la Nouvelle-Zélande de cette question. Lousewies ?

LOUSEWIES VAN DER LANN : Lousewies du Conseil d'Administration. Pour suivre par rapport à cette question, pour rebondir par rapport à cette question, si j'ai bien compris, j'ai participé à ces appels, ces téléconférences et je pense que cela a permis d'améliorer énormément la compréhension du document parce qu'on peut dire « Qu'est-ce que vous avez voulu dire par là ? ». Cela, bien entendu, a amélioré la réponse du Conseil d'Administration. Mais je pense que la réticence par le passé pour dire « On n'a pas compris votre avis. » vient du fait qu'il n'y avait pas ce processus. Et donc je regarde les experts maintenant – peut-être que le personnel de l'ICANN peut m'aider – je pense qu'il y a une réponse formelle lorsque l'on ne va pas accepter l'avis du GAC. Et à ce moment-là,

il y a un processus qui se déclenche. Je voudrais que le personnel nous clarifie cela.

DAVID OLIVE :

Nous avons toute une série de procédures qui sont liées aux dispositions des statuts. Ce sont les étapes de consultations et de compréhension, acceptation ou refus de l'avis du GAC. Et nous avons bien compris ces étapes et nous rappelons ces étapes au Conseil d'Administration.

Bien entendu, lorsqu'on reçoit un avis par consensus du GAC, le Conseil d'Administration l'examine et en général décide d'accepter ou de refuser l'avis. S'il y a un refus de l'avis, des consultations doivent être mises en place pour expliquer de manière approfondie pourquoi et pour arriver à une décision. Si cette décision sera de refuser l'avis, il faut donc fournir des explications claires par rapport aux raisons qui ont amené le Conseil d'Administration à ne pas l'accepter. Et cela est inclus dans les statuts de l'ICANN.

MANAL ISMAIL :

Je me demande maintenant, après avoir entendu la question de la Nouvelle-Zélande, je me demande si on devrait avoir une étape pour accuser réception du tableau de bord du Conseil

d'Administration. C'est une idée, j'aimerais savoir votre avis. La Suisse ?

SUISSE :

Merci beaucoup, merci Manal. Jorge Cancio au micro. Excusez-moi, je suis un peu confus, peut-être c'est parce qu'il est tard et qu'il y a un décalage horaire par rapport à la Suisse où il fait déjà jour. Mais pour revenir à ce que vous avez dit concernant la section de suivi que nous avons dans le communiqué, sommes-nous en train de décider quoi que ce soit ici ? Parce que si j'ai bien compris ce que vous voulez, le Conseil d'Administration suggère que nous n'utilisons plus cette question, que nous n'incluons plus cette section dans notre communiqué car ces points sont conclus dans le ARR, le registre de demandes d'intervention, un nouvel acronyme pour nous.

MANAL ISMAIL :

Permettez-moi de clarifier un petit peu les choses. Le Conseil d'Administration n'a rien demandé pour l'instant. C'est une discussion que nous sommes en train d'avoir.

Pour les communiqués précédents, nous avons une section intitulée « Suivi des communiqués précédents du GAC ». Et nous attendions des réponses de la participation du Conseil d'Administration alors que le Conseil d'Administration ne

répondait qu'à l'avis du GAC et ne répondait pas à cette section-là. Alors nous nous demandons s'il existait la possibilité de ne pas inclure cette section puisque ce registre de demandes d'intervention inclut, donc, ces éléments du communiqué qui sont ouverts. Donc nous sommes en train de réfléchir. Devons-nous inclure cette section de suivi des avis précédents du GAC ou pouvons-nous nous fier à ce nouveau registre de demandes d'intervention ? C'est une discussion interactive. Nous essayons de réfléchir ensemble.

Becky ?

BECKY BURR :

Je voudrais clarifier une chose. L'inquiétude, c'est qu'il n'y avait pas suivi parce que les questions ouvertes étaient en cours d'examen et le Conseil d'Administration n'avait pas de nouvelles informations à fournir parce qu'il n'y avait pas de nouvelles informations.

D'autre part, nous voulons être sûrs que nous n'oublions rien lorsqu'il faut répondre au GAC parce que nous utilisons maintenant le registre de demandes d'intervention. Il s'agit, donc, tout simplement de savoir quand il y a une mise à jour par rapport à une question qui est ouverte. Nous allons donc revenir sur le tableau de bord pour mettre à jour cela. Et donc cette section du communiqué, c'est tout simplement pour nous

rappeler qu'il y a des éléments qui sont encore en cours d'examen. Mais nous pouvons nous fier sur le registre de demandes d'intervention pour savoir quels sont les points qui doivent encore recevoir une réponse de la participation du Conseil d'Administration. Voilà en quoi consiste cette discussion que nous avons maintenant.

MANAL ISMAIL : Maarten et après, la Suisse.

MAARTEN BOTTERMAN : J'imagine que s'il y a des questions ouvertes, ces questions seront incluses dans le communiqué. S'il n'y a pas de problème, donc nous faisons le suivi. Si nous avons le tableau de bord où il y a les questions ouvertes, nous savons que ces questions seront abordées. Alors le registre nous aide à faire le suivi des questions ouvertes et le communiqué pour vous est un outil pour communiquer au Conseil d'Administration qu'il faut regarder le tableau de bord pour communiquer avec vous par rapport aux questions ouvertes. Est-ce que c'est clair ?

SUISSE : Merci de cette clarification. Je pense donc que c'est plutôt une question de suivi des éléments du communiqué et ne pas éparpiller les informations à différents endroits. Je pense qu'il

faut bien identifier les questions qui sont abordées dans le communiqué. Il faudrait donc bien indiquer dans le communiqué quels sont ces éléments qui sont ouverts et qui vont faire partie du tableau de bord. Mais l'idée du communiqué, quand on inclut cette section, c'est de vous rappeler que vous devez encore nous donner une réponse par rapport à cela. Et en général, nous ajoutons des informations qui peuvent être intéressantes pour le Conseil d'Administration. C'est utile mais je suis d'accord que ce serait bien de faire un suivi cohérent et uniforme de chacun des éléments ouverts du communiqué.

MANAL ISMAIL : La France s'il vous plaît.

FRANCE : Merci Manal. Je suis d'accord avec Jorge. Je crois que c'est positif d'avoir le registre de demandes d'intervention. En réalité, on a dit qu'il y avait une confusion parce qu'il y avait une section d'un avis. Parce que ce que l'on va faire, c'est utiliser le registre de demandes d'intervention pour vérifier l'avis préalable et nous pourrons nous rendre compte de la manière dont le Conseil a réagit, si c'était la manière dont nous pensions ou pas. Et le Conseil d'Administration met en place l'avis du GAC d'une manière non prévue. Alors il pourrait y avoir une section de suivi

pour donner des informations à cet égard. Je crois donc que cela [inintelligible] mutuellement.

DAVID OLIVE : Ce que vous voyez ici lorsque vous voyez les questions en suspens, ce sera disponible plus en détails dans le tableau de bord.

CHRISTINE WILLETT : Dans l'inventaire du Conseil d'Administration, en plus de ces trois points que nous avons mentionnés, il y a 14 points individuels qui sont des points individuels dans la piste de suivi. Alors le Conseil a adopté cela et il a tout rassemblé en trois catégories. L'idée, c'est que le Conseil et le GAC sont d'accord qu'il s'agit des éléments qui sont en suspens. Alors il faut penser à ce que ce soit la communauté qui doit prendre une décision, ou une action alors qu'il n'est pas nécessaire de faire le suivi de ces points si l'on est d'accord qu'ils sont toujours en suspens.

Toutefois, s'il existe quelque chose de nouveau, on peut l'ajouter comme avis par consensus et ce sera clair pour le Conseil que nous parlons d'un avis supplémentaires, disons, et qui a besoin d'une action.

MANAL ISMAIL : Merci Christine. D'autres commentaires avant de continuer ? Des questions ? Alors on va continuer.

CHRISTINE WILLETT : Dans la diapositive suivante, nous voyons les éléments qui sont mis en place. Voilà, c'est l'étape de mise en œuvre, l'étape 4. Alors le travail de mise en œuvre commence ici. Il y a cinq catégories d'avis mais il y a 12 éléments individuels.

Depuis la réunion ICANN60, lorsque nous avons fait la présentation, on a passé de la similitude des chaînes de caractères de l'étape 3 à l'étape 4, parce que le Conseil a adopté une résolution à cet égard.

Voici donc les points que nous surveillons à l'heure actuelle et qui sont mis en œuvre en ce moment. C'est une opportunité pour que le GAC et le Conseil se mettent d'accord sur ces questions non-résolues.

Et puis dans la diapositive suivante, nous allons passer à la question suivante ayant trait aux nouveaux membres du GAC, c'est-à-dire les corporations et la formation.

MANAL ISMAIL : D'autres commentaires ou questions avant de continuer avec la présentation ? OK.

ROB HOGGARTH : Merci d'avoir ajouté ce point à l'ordre du jour de la réunion parce que cela me permet de parler aux membres du Conseil et du GAC sur la manière d'améliorer la participation du GAC à différents niveaux. Je crois que quand j'ai eu l'opportunité de représenter l'ICANN, de faire partie du personnel de soutien de l'ICANN, le GAC parmi toutes les opportunités présentait plus haut niveau de changement. Et après la réunion 59 de l'ICANN, nous, en tant qu'équipe de soutien, nous avons étudié les mouvements de différents membres et participants dans la communauté du GAC.

Nous avons trouvé très intéressant qu'au... Voilà, l'image est bien. Dans cette diapositive, on peut voir les derniers résultats de nos calculs entre la réunion ICANN59 et la réunion ICANN60, il y a eu 51 nouveaux participants ; 40 nouveaux participants entre les réunions ICANN60 et la réunion ICANN61, c'est-à-dire qu'en six mois, on a 91 nouveaux participants sur un total de 359 qui ont commencé à participer depuis février. Alors il y a eu un changement de 38 %, à savoir la participation des membres et cela est très important pour l'ICANN.

Nous parlons aussi des départs de membres qui ne sont pas trop élevés mais il y a 31 personnes qui ne travaillent plus avec le GAC. Les chiffres sont différents dans cette réunion ; nous avons trois nouveaux membres. Ce sont des membres individuels du GAC ou sinon, ils sont la représentation du groupe de travail sur la sécurité publique parce qu'ils s'intéressent beaucoup au GDPR, l'utilisation malveillant des domaines, etc. Mais il y a beaucoup de nouveaux membres qui commencent à participer et les problèmes auxquels fait face le GAC ont trait à la participation générale : comment encourager les gens, comment leur faire comprendre, se rendre compte qu'ils doivent se former et connaître les différentes questions, mais voir la manière dont ils deviennent productifs. Mes collègues et moi, qui appartenons à une équipe de soutien pour l'élaboration de politiques, nous parlons de la différence entre la participation et la participation informée. Nous parlons de l'importance d'avoir une bonne information, comment cela peut aider à progresser dans les discussions pour faire en sorte que le travail soit plus efficace. Nous pouvons donc confirmer que c'était bien ce que nous pensions. Nous allons continuer à étudier ces chiffres à l'avenir et nous espérons qu'à l'avenir, il faut tenir compte qu'il s'agit d'un moment spécial au sein de l'ICANN mais nous pouvons voir le renouvellement dans la participation.

Il y a différentes raisons pour lesquelles on peut voir s'il y a quelque chose lié au travail du GAC, quelque chose ayant trait à la carrière personnelle de chacun des participants, à leur position personnelle, des retraites, des changements, etc. ou s'il y a des changements au niveau de la participation des gouvernements à l'ICANN. Il faut approfondir sur ces questions pour mieux connaître la situation.

Vous voulez que je parle de formation ? Alors allons-y. Je ne sais pas ce qui se passe parce que j'ai une diapositive qui montre... Voilà, ça y est, c'est-à-dire l'image n'est pas super mais c'est bien. Du point de vue de l'inventaire, nous essayons de voir quels sont les différents éléments, les différentes pièces qui ont trait à la formation, à l'éducation pour être au courant. Il y a beaucoup de connexions, non seulement au sein de l'équipe de soutien de politiques mais pour ce qui est de l'équipe de participation. Il y a d'autres groupes au sein de l'ICANN qui concernent différentes parties de la communauté qui sont concernés dans la participation. Par exemple, la participation des multipartites et un grand nombre de participants du GAC ont un contact avec le GSE ou avec le secrétariat du GAC. Alors il faut comprendre quelles sont les connexions et cela nous aidera à voir la formation et l'incorporation de manière plus générale. Merci Julia qui est la collègue qui a préparé cette image.

Je passe maintenant à la diapositive suivante. Nous essayons de réduire cela et de mieux le comprendre pour voir quels sont les domaines, comment on peut combiner cette activité pour le voir plus en général. Il y a cinq domaines en général : opérations, communications, ressources, réunions et programmes. Nous avons analysé cela d'une manière générale pour voir quelles sont les connections et voir la manière d'améliorer les rapports entre ces différents points. [inintelligible] pour l'équipe est très important parce que nous voulons que l'ICANN devienne de plus en plus efficace et ne pas dupliquer les efforts. Tout doit être plus efficace, plus efficient, voir comment interagir avec les nouveaux participants, voir comment participe la communauté de l'ICANN.

Mais on ne parle pas seulement des nouveaux arrivants. Il faut voir les programmes, les activités et voir comment on peut aider ceux qui participent à l'ICANN depuis longtemps. Et il y a des membres du GAC qui ont participé aux activités qui ont trait à la formation, aux équipes de direction. Tout cela doit devenir plus efficace, non seulement pour les nouveaux arrivants mais aussi pour que tout le monde puisse apprendre de ces programmes.

Qu'est-ce que l'on essaie de faire en définitive ? Nous avons travaillé efficacement au cours des dernières années avec l'équipe de participation du gouvernement dans un programme pilote de renforcement des capacités. Cela a été mentionné

dans différents groupes et dans plusieurs rapports et cela est connu parce qu'on le voit avant la réunion de l'ICANN et on peut faire des réunions privées aussi, individuelles. Alors les nouveaux participants des différentes régions peuvent se former, connaître les problèmes de l'ICANN, les problèmes du GAC qui sont importants pour les gouvernements et qu'est-ce qui existe dans d'autres aspects de la communauté.

Alors dans cette diapositive, vous pouvez voir une enquête d'un séminaire faite à Katmandou il y a une semaine. Là, vous avez un échantillon des meilleures pratiques idéales d'un atelier. Pendant deux jours, les membres du GAC et de possibles nouveaux participants – il y a eu la participation d'une de nos vice-présidentes, etc. et du personnel – et là, on a parlé des responsabilités du GAC, de son interaction avec d'autres parties de la communauté. Il s'agit d'une enquête très simple faite après la réunion. Cette enquête nous montre quelles sont les questions importantes pour les nouveaux participants, l'information sur l'écosystème de l'ICANN, l'information sur l'élaboration de politiques, comment se connecter avec les groupes de travail, comment comprendre les PDP, mieux savoir les questions techniques sur le DNS. Il y a beaucoup de membres du GAC qui ne connaissent pas nécessairement ce point spécifique. Alors ils doivent comprendre ces points très spécifiques. On parle aussi de questions ayant trait au

programme pilote, aux organismes d'application de la loi, comment éviter l'utilisation malveillante du DNS et enfin, l'éducation générale pour savoir comment fonctionne ce modèle multipartite.

Je veux résumer ce que nous faisons dans le cadre de cette recherche générale. À court terme, développer le contenu de l'organisation ICANN, utiliser les ressources disponibles, ICANN Learn, etc. Le GAC se réunira à la fin de la semaine où les gens de l'équipe de l'ICANN parleront de ces progrès, vont signaler ce qui sera publié très brièvement sur le contenu. Il y aura aussi une évaluation de l'effort pilote pour le renforcement des capacités.

À Panama, on va se donner un temps, voir le budget potentiel, les ressources. Le groupe de participation gouvernementale doit voir où trouver des dollars, etc. Et si ce programme est efficace, il faudra pouvoir trouver les ressources nécessaires.

Nous travaillons aussi avec d'autres communautés. Manal et son prédécesseur ont été très actifs pour arriver à d'autres secteurs de la communauté. Vous devez vous rappeler de l'ALAC. Là, il y a une déclaration conjointe à Abu Dhabi pour éviter les obstacles à la participation. Nous devons voir comment travaille l'agent de liaison, voir comment communiquer tout cela à différents groupes de la communauté. Nous travaillons aussi avec le personnel de la GNSO pour développer un séminaire web et que

les nouveaux membres du GAC connaissent le fonctionnement de la GNSO, que tout cela devienne utile pour leur formation. Nous allons continuer à travailler à long terme sur la partie démographique pour voir comment mieux soutenir les membres et participants du GAC et les aider à identifier des manières d'augmenter leurs capacités.

D'autre part, on parle de nouveaux outils au sein de l'ICANN avec son équipe de TIC pour avoir de meilleurs enregistrements, pour faire en sorte qu'un nouvel arrivant puisse savoir ce que l'on fait, vérifier les présences, quelles sont les activités ad hoc, par exemple analyser les groupes de travail de la GNSO, etc. Ce sont des projets à long terme mais cela reflète un changement de l'approche du GAC pour que tout devienne plus opérationnel, pour que tout le monde participe davantage dans un environnement informé et pour que vous puissiez connaître quels sont nos progrès.

MANAL ISMAIL :

Merci beaucoup de votre information. Des questions ?

MAARTEN BOTTERMAN :

Nous parlons des relations entre le Conseil d'Administration et le GAC et si nous pensons à ce que vous venez de mentionner sur la rotation des membres du GAC, il y a une relation mystique

avec d'autres entités comme la GNSO. Vous avez trouvé la manière d'avoir une meilleure communication, alors peut-être serait-il utile que les membres du GAC, les nouveaux membres du GAC participent à un séminaire web, tout simplement pour interagir avec d'autres membres et ne pas parler de négociations ou de thèmes spécifiques mais tout simplement pour partager certaines questions liées à la passion pour la communauté qui pourraient faciliter leur participation ici. Je ne sais pas si David veut ajouter quelque chose à ce point ?

DAVID OLIVE :

Oui, Manal et Maarten, je veux ajouter quelque chose par rapport à ce que vous avez dit et voir si j'ai bien compris quels sont les points d'action. Pour ce qui est des délais, on a présenté le calendrier pour la présentation du communiqué du GAC, le communiqué de la réunion ICANN61. Nous espérons que le communiqué soit considéré quatre à huit semaines avant la prochaine réunion de l'ICANN.

Le deuxième item d'action a trait à la structure du communiqué. L'idée, c'est de la conserver telle. Nous pouvons également profiter de l'outil de suivi dont nous disposons pour préparer l'avis du GAC. Et au cas où il y aurait de nouvelles informations, bien entendu, nous aimerions les recevoir au travers l'avis du GAC.

Troisièmement, l'utilisation de ce nouvel outil, de tous les détails et de la distribution de l'information. Et pour finir, cette information sur l'avis historique du GAC et qui a mérité une action de la part du Conseil d'Administration et j'espère que ce résumé soit correct selon ce qui a été dit dans cette salle.

MANAL ISMAIL : Je crois que c'est un très bon résumé. Avez-vous des commentaires ?

FRANCE : Je remercie la présentation et je suis d'accord avec les séminaires web, avec la formation pour les nouveaux participants au GAC parce que pour tous les nouveaux arrivants, il y a beaucoup de sigles et c'est très difficile de tout comprendre. Je crois que ces formations sont vraiment importantes. Et comme Maarten l'a mentionné, la réunion avec le Conseil d'Administration pour les nouveaux membres du GAC, c'est important, non seulement pour négocier mais pour pouvoir être en contact de manière plus informelle et pour que le GAC comprenne aussi comment la structure de l'ICANN se communique avec d'autres parties de la communauté, y compris la GNSO. Alors je crois que cela est très utile.

MANAL ISMAIL : Je suis très d'accord.

LOUSEWIES VAN DER LANN : Il y a deux ans et demi, je venais d'arriver à la communauté de l'ICANN et c'est vraiment difficile d'essayer de participer pleinement au travail de la communauté. Je vois au sein du Conseil d'Administration le souhait pour que le GAC puisse participer pleinement. Nous savons que les membres du GAC à titre individuel sont sous pression mais nous avons un grand nombre de documents à l'ICANN et nous savons que ce n'est pas facile de gérer tout ça. Alors il faut participer à ces réunions. Vous devez vous occuper de vos tâches à vous et puis vous mettre à jour avec tous ces documents. Je crois qu'au sein du Conseil d'Administration, il y a la conscience de faire tout le nécessaire pour aider à la communication, pour aider au dialogue et à la coopération. Lorsqu'il y a des réunions ou des cocktails au niveau régional, on pourrait se mettre en contact, parler un tout petit peu et savoir que nous voulons approfondir la relation pour continuer à aider au fonctionnement de l'internet. Merci.

MANAL ISMAIL : Je crois que votre idée est excellente.

MAARTEN BOTTERMAN : Nous tenons à vous remercier d’avoir participé à cette réunion. Le cinquième point pour la liste des items d’action, c’est qu’il faut planifier un séminaire en ligne avant la réunion de Panama parce que de cette manière, les nouveaux arrivants au GAC pourront se mettre au courant des activités et nous, nous assurer qu’il y ait eu des communications informelles.

Manal, je crois qu’on a été efficaces dans notre emploi du temps. N’est-ce pas ?

MANAL ISMAIL : Nous finissons ici la discussion du BGRI. Merci beaucoup aux membres du Conseil d'Administration qui ont participé avec nous à la réunion. Merci aux membres du GAC. Notre journée a été longue. Merci aux interprètes et nous commençons maintenant à 8:30. Je dois dire qu’il y a des séances sur le GDPR du Conseil d'Administration et je dois participer à cette séance parce que c’est une question d’intérêt pour le GAC. Alors vous allez être dirigés par d’autres collègues de l’équipe de direction du GAC. Merci beaucoup encore une fois et je serai avec vous demain après-midi. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]